



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Bray
et de l'Anille

10 rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Saint-Calais, le 21 octobre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Mercredi 28 octobre 2026 à 19 h 30

***Salle des fêtes Daphné du Maurier – rue de Wagenfeld
72320 VIBRAYE***

Au Préalable :

PRESENTATION DES PROJETS LES AGRICULTEURS SOLAIRES

Par M. GRELLET Grégory, Président et fondateur, M. BRANLARD Vincent, M. GAUTIER Cédric

Ordre du jour :

I) Affaires Financières

- 1.1 - Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement, pour l'aménagement extérieur du site de la Cornillère
- 1.2 - Budget 2026 – Décision modificative

II) Affaires Administratives

- 2.1 - Accord-cadre de services pour le ménage et l'entretien des locaux communautaires – Avenant n°2
- 2.2 - Avenants au marché de travaux pour la construction d'un Campus (Saint Calais)
- 2.3 - Avenant au marché de travaux pour l'aménagement des abords du campus connecté (Saint Calais)
- 2.4 - Règlement intérieur des instances
- 2.5 - Délégation de service public pour la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Choix du délégataire et approbation du contrat
- 2.6 - Tarifs de la redevance d'assainissement non collectif - Fixation de la part revenant à la collectivité
- 2.7 - Désignation des membres au COPIL SCOT du Syndicat du Pays du Perche Sarthois
- 2.8 - Désignation des membres au comité de programmation LEADER du Syndicat du Pays du Perche Sarthois
- 2.9 - Rapport thématique régional de synthèse relatif à la gouvernance institutionnelle des Collectivités territoriales et de leurs groupements en Région Pays de la Loire
- 2.10 - Rapport d'activité L'Etablissement Public Foncier Local Mayenne-Sarthe (EPFL)
- 2.11 - Rapport d'activité de la Mission Locale Sarthe Nord

III) Ressources Humaines

- 3.1 - Compte Epargne Temps
- 3.2 - Document Unique
- 3.3 - Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- 3.4 - Modification du tableau des effectifs
 - 3.4.1 Poste Ressources Humaines
 - 3.4.2 Poste Urbanisme

IV) Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à la Présidente par le Conseil Communautaire

V) Informations de la Présidente

- Questions et informations diverses.

Comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Présidente,

Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS